

**2013/5407 - Désignation d'un représentant à l'Institut des Sciences et Techniques de la Réadaptation -
ISTR- Université Claude Bernard Lyon 1 (Direction des Assemblées)**

M. LE MAIRE : L'Institut des Sciences et Techniques de la Réadaptation est administré par un Conseil composé de 32 membres dont 10 composent le collège des personnalités extérieures.

La durée de mandat de ces administrateurs est fixée à 4 ans. Au sein de ce collège, la Ville de Lyon dispose d'un siège. En 2008, nous avions proposé la candidature de M. Kamel Sanhadji. Son mandat étant arrivé à échéance, je vous propose de renouveler sa candidature pour siéger au Conseil d'Administration.

Y-a-t-il d'autres candidatures ?

(Abstention des Groupes Lyon Divers Droite et Ensemble pour Lyon - UMP, Nouveau Centre et Apparentés.)

(Adopté.)